



**Programme des
Nations Unies
pour l'environnement**



UNEP/BUR/61/2
19 mai 2004

FRANÇAIS
Original: ANGLAIS



PLAN D'ACTION POUR LA MEDITERRANÉE

Réunion du Bureau des Parties contractantes à la
Convention pour la protection de la mer Méditerranée
contre la pollution et à ses Protocoles

Gênes (Italie), 16 juin 2004

ORDRE DU JOUR PROVISOIRE ANNOTÉ

ORDRE DU JOUR PROVISOIRE ANNOTÉ

Introduction

1. En consultation avec le pays hôte- l'Italie- et les membres du Bureau, il a été décidé que la réunion se tiendrait à Gênes, le 16 juin 2004, à l'Hôtel Sheraton (Via Pionieri e Aviatori d'Italia 44, Gênes, Italie, tel.: 0039-010-65491, fax: 0039-010-6549055).
2. Les annotations qui suivent à l'ordre du jour provisoire de la réunion ont été rédigées par le Secrétariat pour aider la réunion dans ses délibérations.

Point 1 de l'ordre du jour: Ouverture de la réunion

3. La réunion sera ouverte à 9 heures, le mercredi 16 juin 2004, par le Président du Bureau, S.E.M. Altero Matteoli, Ministre de l'environnement et du territoire de l'Italie.
4. Il est prévu que le Bureau examinera tous les points de l'ordre du jour provisoire au cours de sa réunion d'une journée, y compris l'adoption d'une liste de décisions. Il est envisagé de clore la réunion du Bureau le soir du 16 juin 2004 à 19 heures. Le rapport de la réunion sera établi ultérieurement par le Secrétariat, à l'Unité MED, puis distribué aux membres pour observations et approbation.

Point 2 de l'ordre du jour: Adoption de l'ordre du jour et organisation des travaux

5. L'ordre du jour provisoire établi par le Secrétariat a été distribué sous la cote UNEP/BUR/61/1 et il est annoté dans le présent document.
6. La réunion examinera et adoptera son ordre du jour. Un service d'interprétation simultanée en anglais, arabe et français sera assuré à toutes les séances.

Point 3 de l'ordre du jour: Rapport du Secrétariat sur l'état d'avancement des activités menées depuis la dernière réunion des Parties contractantes à la Convention de Barcelone (novembre 2003-mai 2004)

7. Le Coordonnateur du PAM présentera le document UNEP/BUR/61/3.
8. La réunion sera invitée à formuler des observations concernant le rapport sur l'état d'avancement des activités menées au cours de la période considérée, à en prendre note et à adopter, s'il y a lieu, les recommandations qui y figurent

Point 4 de l'ordre du jour: Date et lieu de la prochaine réunion du Bureau

9. Le Bureau décidera de la date et du lieu de sa prochaine réunion.

Point 5 de l'ordre du jour: Questions diverses

10. La réunion examinera toutes les autres questions qui pourraient être soulevées au cours de ses travaux.

Point 6 de l'ordre du jour: Conclusions et décisions

11. Le Secrétariat soumettra, pour adoption, un ensemble de recommandations. Il est prévu que le rapport de la réunion sera adopté à une phase ultérieure.

Point 7 de l'ordre du jour: Clôture de la réunion

12. Il est prévu que le Président prononcera la clôture de la réunion le mercredi 16 juin 2004 à 19 heures..

EMPLOI DU TEMPS

MERCREDI 16 JUIN 2004

- | | | |
|---------|--|-------------------------|
| 9 h | 1) Ouverture de la réunion | S.E. M. Altero Matteoli |
| | 2) Adoption de l'ordre du jour et organisation des travaux | |
| 9 h 30 | 3) Rapport du Secrétariat sur l'état d'avancement des activités menées depuis la dernière réunion des Parties contractantes à la Convention de Barcelone (Catane, 11-14 novembre 2003) | Secrétariat du PAM |
| | a. Questions <i>juridiques</i> : | |
| | b. Questions <i>institutionnelles</i> : | |
| 11 h | Pause café | |
| 11 h 30 | <u>Suite</u> | Secrétariat du PAM |
| | 3) Rapport du Secrétariat sur l'état d'avancement des activités menées depuis la dernière réunion des Parties contractantes à la Convention de Barcelone (Catane, 11-14 novembre 2003) | |
| | c. Coopération et partenaires | |
| | d. Questions <i>financières et de personnel, questions concernant la sécurité</i> | |
| | e. Commission méditerranéenne du développement durable (CMDD) | |
| 13 h | Pause déjeuner | |
| 15 h | <u>Suite</u> | Secrétariat du PAM |
| | 3) Rapport du Secrétariat sur l'état d'avancement des activités menées depuis la dernière réunion des Parties contractantes à la Convention de Barcelone (Catane, 11-14 novembre 2003) | |
| | f. Information et sensibilisation du public | |
| | g. Prévention et maîtrise de la pollution | |
| | h. Aires spécialement protégées et biodiversité | |
| 16 h | Pause café | |
| 17 h | <u>Suite</u> | Secrétariat du PAM |
| | 3) Rapport du Secrétariat sur l'état d'avancement des activités menées depuis la dernière réunion des Parties contractantes à la Convention de Barcelone (Catane, 11-14 novembre 2003) | |
| | i. Environnement et développement | |

- 3) Date et lieu de la prochaine réunion du Bureau
- 4) Questions diverses
- 5) Conclusions et décisions

19 h 6) Clôture de la réunion

Président du Bureau